

Bordeaux, le 27 décembre 2019

**COMMUNIQUE
A L'ATTENTION DES SOUSCRIPTEURS
DU FIP GALIA PME 7**



**Objet : Clôture des opérations de liquidation du fonds d'investissement de proximité
dénommé « FIP GALIA PME 7 »**

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts du fonds d'investissement de proximité dénommé « FIP GALIA PME 7 » (ci-après le « **FIP** ») géré par GALIA GESTION.

Comme vous en avez été informés par courrier en date du 27 juin 2019, GALIA GESTION a prononcé la dissolution du FIP avec effet au 5 avril 2019 et a mené les opérations de liquidation du FIP en qualité de liquidateur.

Ainsi, les deux participations qui étaient encore en portefeuille au moment de la mise en liquidation, à savoir ACTIPLAY et NEMO FIN, ont été cédées respectivement en date des 7 juin 2019 et 28 novembre 2019.

Les opérations de liquidation étant à présent achevées, la totalité des avoirs, nets des frais de liquidation supportés par le FIP, doit être réparti entre les porteurs de parts du FIP, selon les termes de son Règlement.

Cette somme à répartir entre les porteurs du FIP s'élève à 203 842,07 €, soit la somme de 29,5895 € par part.

Compte tenu des distributions déjà effectuées, le montant qui vous aura été remboursé par part après cette dernière distribution, s'élève à 389,59 € pour une valeur nominale de la part de 500 € à laquelle il convient d'ajouter les frais de souscription.

Par conséquent, le rendement annuel d'une part A du FIP calculé depuis sa Date de Constitution s'établit à -3,66% hors réduction d'impôt à la souscription et à +0,57% en tenant compte de la réduction d'impôt à la souscription.

Un rapport sera établi par le commissaire aux comptes du FIP sur les conditions de la liquidation et sur les opérations intervenues lors de la clôture de l'exercice précédent. Ce rapport sera adressé à chaque porteur de parts du FIP en ayant fait la demande écrite à GALIA GESTION dans un délai de deux semaines à compter de la réception de la demande.



Vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à la présente lettre, nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

**Vincent SCHIFANO,
Président.**

Contact : 05.57.81.88.10